

COLLECTION

COMMUNICATIONS À LA PRESSE

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA
CROIX-ROUGE

1996

VOL. 9/II ✓

français
anglais
espagnol

quelques
numéros
en arabe et
italien

COMMUNICATIONS A LA PRESSE 1996

DATE	NO	SUJET	PAYS
05.01	96/01	Bosnia-Herzegovina: Parties hand over lists of prisoners	BOSNIA-HERZEGOVINA
09.01	96/02	Bosnie-Herzégovine : libération de prisonniers le plan d'action du CICR n'est pas encore signé par l'un des trois anciens belligérants	EX-YOUGO
09.01	96/03	Le CICR gravement préoccupé par la situation à Kizliar (Daghestan)	DAGHESTAN
11.01	sans	ICRC transfers former detainees to Belgrade (liste 4501/4502 uniquement - aucune distribution)	EX-YOUGO
13.01	sans	ICRC completes transfer of former detainees (liste 4501/4502 uniquement - aucune distribution)	EX-YOUGO
29.01	96/04	Libération de prisonniers en ex-Yougo.	EX-YOUGO
02.02	96/05	Le CICR condamne le récent attentat à Colombo	SRI LANKA
02.02	sans no	Bosnia-Herzegovina - update on release and transfer of prisoners (liste 4501-4502 uniquement - aucune distribution)	EX-YOUGO
07.02	96/06	Appel d'urgence du CICR pour 1996 : 570 millions de francs suisses	GENEVE
25.02	96/07	Sierra Leone : Le CICR assure le transport des délégations du RUF et du gouvernement	SIERRE LEONE
25.02	96/08	ICRC condemns killing of civilians in Israel - existe seulement en français et anglais	TEL AVIV
29.02	96/09	Indonésie : Le CICR visite les otages d'Irian Jaya	INDONESIE
28.03	96/10	Les mines antipersonnel ne sont pas des armes indispensables d'une grande valeur militaire (txt en français, anglais, espagnol, allemand, arabe)	GENEVE-MINES
30.03	96/11	Bosnia and Herzegovina : tracing of persons unaccounted for (txt uniquement en anglais, car week end - txt sortant de Sarajevo)	EX-YOUGO
3.04	96/12	Bosnie-Herzégovine : nouvel appel du CICR pour la libération des personnes encore détenues	EX-YOUGO
12.04	96/13	Le CICR est contraint d'évacuer sa délégation de Monrovia	LIBERIA
19.04	96/14	Le CICR condamne les bombardements de civils au Sud-Liban	LIBAN

DATE	NO	SUJET	PAYS
22.04	96/15	De retour au Libéria, le CICR en appelle à une réflexion de fond	LIBERIA
03.05	96/16	Le Protocole amende sur les mines terrestres est "déplorablement inadéquat", estime le CICR	GENEVE-MINES
04.05	ss no	Burundi : attaque sur un hôpital à Bujumbura (liste Agences uniquement)	BURUNDI
08.05	ss no	Communication to the press from Sarajevo, 7.5.96 Working Group - (liste Agences uniquement)	EX-YOUGO
09.05	96/17	Irian Jaya (Indonésie) : Le CICR limite son rôle à une assistance aux otages	INDONESIE
10.05	96/18	Conflit du Haut-Karabakh : 109 détenus libérés	HAUT-KARABAKH
24.05	96/19	La Croix-Rouge nationale et le CICR actifs en République centrafricaine	REPUBLIQUE CENTREAFRIQUE
30.05	ss no	Rwanda : le cap des 2 millions de messages Croix-Rouge distribués est dépassé (com. ex-Nairobi -envoi SN-médias liste invitation)	RWANDA
4.06	96/20	Trois délégués du CICR tués au Burundi (envoyé comme un communiqué par courrier)	BURUNDI
11.06	96/21	Le CICR retire tous ses délégués du Burundi	BURUNDI
12.06	ss n°	Le CICR lance un campagne publique pour retrouver la trace des disparus en B.-H.	EX-YOUGO
5.07	96/22	Le CICR lance un appel pour 9 million de francs suisses	TADJIKISTAN
10.07	ss n°	Information on several hundred missing persons received by working group (listes invitations)	EX-YOUGP
10.07	96/23	Appel du CICR aux parties au conflit en Tchétchénie	TCHÉTCHÉNIE
22.07	96/24	Liban/Israël : rapatriement de dépouilles mortelles et libération de prisonniers (langues : fr, ang, all et arabe - pas en espagnol)	LIBAN ISRAEL
2.08	ss no	ICRC calls for further safeguards for minorities in the former sectors north and south (com. ex-Zagreb) - liste invitation	EX-YOUGO
8.08	ss no	Hundreds of wounded need help in Grozny (tous les media et SN - texte en anglais)	RUSSIAN/ CHECHNYA
10.08	96/25	Fédération de Russie/Tchétchénie: le CICR appelle toutes les parties à respecter une trêve	TCHECHENIE
13.08	96/26	Fédération de Russie/Tchétchénie : toujours pas de trêve	TCHECHENIE

DATE	NO	SUJET	PAYS
21.08	96/27	Fédération de Russie/Tchéchénie: le CICR appelle les autorités fédérales à retarder l'échéance de l'ultimatum	TCHETCHENIE
12.09	96/28	Fédération de Russie/Nord Caucase: le CICR lance un appel de 18 millions de francs suisses	NORD CAUCASE
26.09	96/29	La population civile, otages des combats de Kaboul	AFGHANISTAN
27.09	96/30	Le CICR lance un appel à la retenue	ISRAEL
4.10	ss no	Une stratégie pour l'interdiction totale des mines antipersonnel - liste invitations	MINES - OTTAWA
6.10	96/31	Conférence d'Ottawa relative aux mines : le début de la fin	GENEVE - MINES
18.10	96/32	Sud-Kivu, le CICR en appelle à la retenue	ZAIRE
28.10	96/33	Kivu : une catastrophe humaine en cours	ZAIRE
01.11	96/34	Sortir de l'impasse humanitaire au Kivu	ZAIRE
6.11	96/35	Le CICR demande la libération des personnes retenues au Sud-Soudan	SOUDAN
15.11	96/36	Zaire : le CICR lance ses opérations	ZAIRE
21.11	ss n°	Great Lakes region: massive new tracing operation gets underway (ex-Nairobi)	ZAIRE-NAIROBI
8.12	96/37	Sudan - ICRC team released	SOUDAN
17.12	96/38	Le CICR sous le choc : six délégués assassinés en Tchétchénie	TCHETCHENIE
19.12	96/39	Otages au Pérou : intervention humanitaire du CICR	PEROU
20.12	ss no	Récit des dix minutes d'horreur recueillies auprès des rescapés	TCHETCHENIE
28.12	96/40	Conflit Irak-Iran : reprise du processus de rapatriement ?	IRAK / IRAN

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
<http://www.icrc.org>

The logo for the International Committee of the Red Cross (CICR) features the acronym 'CICR' in a bold, white, sans-serif font. The letters are centered within a black rectangular field that has horizontal white lines running through it, creating a striped effect.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/22
Genève, le 5 juillet 1996

LE CICR LANCE UN APPEL POUR 9 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

Genève (CICR) - Le CICR a lancé le 5 juillet un appel pour plus de neuf millions de francs suisses, afin de couvrir les besoins croissants des victimes des hostilités au Tadjikistan. L'importance de ce montant reflète l'ampleur du drame qui frappe des dizaines de milliers de personnes touchées par la recrudescence des combats entre les forces gouvernementales et celles de l'opposition, depuis le début de 1996.

En effet, suite à ces affrontements armés, l'opposition a étendu son contrôle sur la région qui sépare la province semi-autonome du Gorno-Badakshan du reste du pays (Tavildara, la vallée de Mionadu et une partie de la vallée de Garm), isolant ainsi de nombreux villages. Démunis de tout, cherchant sécurité et nourriture, près de 15 000 personnes ont déjà fui cette région depuis le début de l'année. Par ailleurs, pendant ces dernières semaines 5 000 personnes ont fui la vallée de Mionadu à travers les montagnes. D'après leurs témoignages, la situation à l'intérieur de cette vallée, qui comptait environ 25 000 habitants, se détériore rapidement. Dans un premier temps, le CICR va acheminer des secours pour 40 000 personnes au total. Cela, afin de poursuivre son action en faveur des personnes nouvellement déplacées et de pouvoir assister, dès que possible, les populations isolées dans les zones auxquelles les délégués n'ont pas encore eu accès, malgré leurs nombreuses requêtes auprès des autorités tadjikes. En outre, pour le cas où la situation s'aggraverait, un stock d'urgence sera constitué à Douchanbé pour nourrir 50 000 personnes supplémentaires pendant deux mois. Enfin, davantage de matériel chirurgical et médical sera distribué pour répondre à des besoins croissants dans ce domaine. Une économie en chute libre et quatre années de conflit ont mis le système médical du pays à l'agonie. À noter que depuis la reprise des combats qui ont fait des centaines de blessés, le CICR a distribué en deux mois les quantités de secours médicaux prévues pour toute l'année 1996.

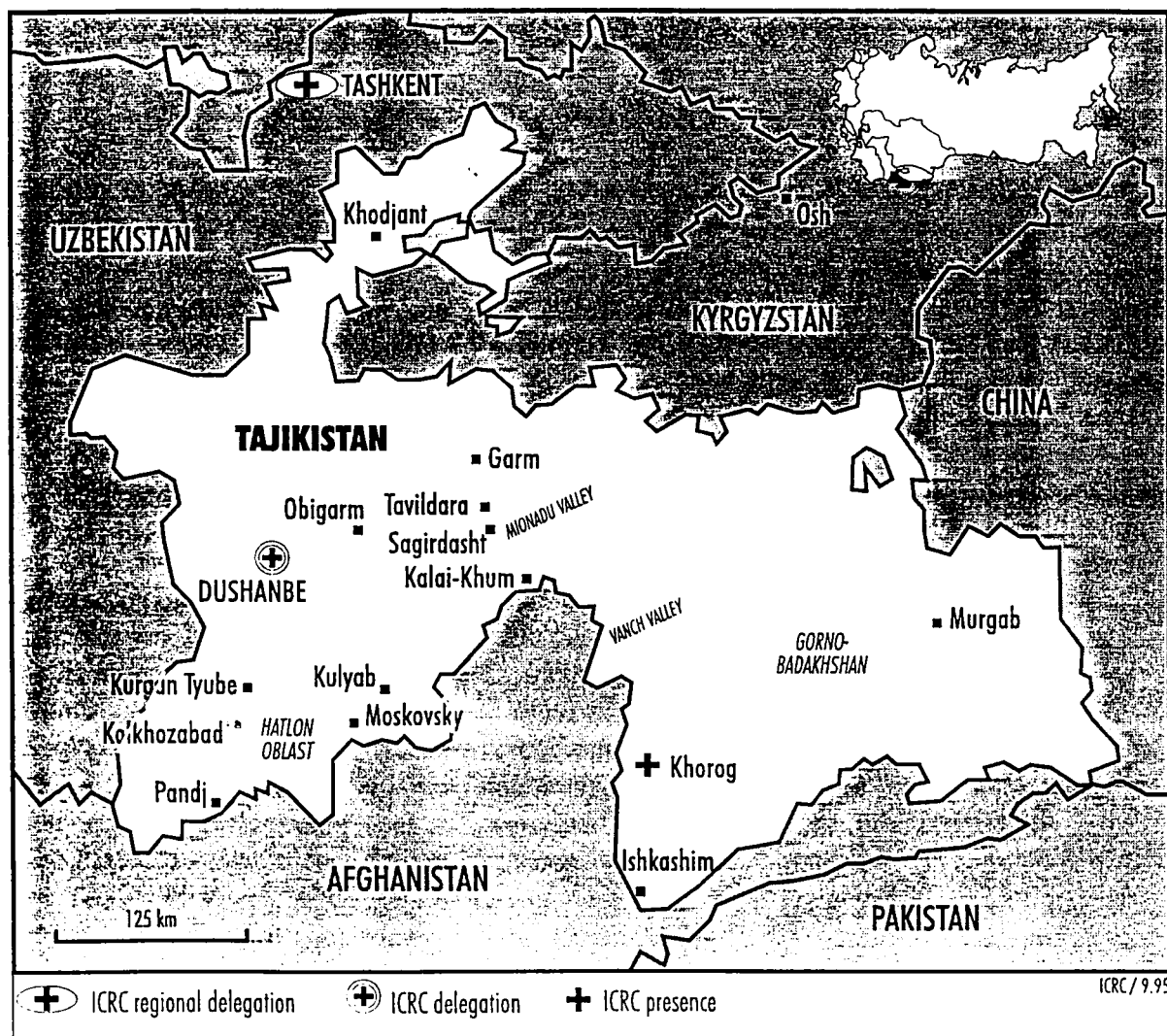
./.



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

Par ailleurs, alors que le gouvernement tadjik continue de refuser au CICR l'accès, selon ses modalités traditionnelles, aux personnes détenues en relation avec le conflit, il a en revanche accepté qu'une assistance soit fournie aux prisons du pays, suite à des allégations alarmantes de malnutrition. En attendant les résultats définitifs de l'évaluation du CICR en cours, de la farine et des colis familiaux ont immédiatement été remis à 2 000 détenus sur une population carcérale estimée à plus de 5 000. De l'aide médicale a également été fournie au principal hôpital pénitentiaire.

Informations complémentaires: Suzanne Berger, CICR Genève, tél. : ++ 41 22 730 23 07



DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org



COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/23
Genève, le 10 juillet 1996

**FÉDÉRATION DE RUSSIE / NORD-CAUCASE : APPEL DU CICR AUX PARTIES
AU CONFLIT EN TCHÉTCHÉNIE**

Genève (CICR) - Suite à la reprise de violents combats dans le sud de la Tchétchénie, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est très préoccupé par le sort de la population civile, exposée une fois de plus aux hostilités.

Le CICR en appelle aux parties au conflit, à toutes les entités et personnes impliquées, afin qu'elles respectent le droit international humanitaire. Il leur demande, notamment, de respecter et protéger la population civile en s'abstenant de diriger des attaques indiscriminées, de semer la terreur ou de l'utiliser pour mener des opérations militaires; il leur demande également de traiter avec humanité les personnes capturées et détenues, de soigner les blessés et les malades, de protéger les hôpitaux, ainsi que le personnel sanitaire, et de respecter l'emblème de la croix rouge et du croissant rouge.

Le CICR prie instamment les parties de lui faciliter l'accès à toutes les victimes et personnes affectées par le conflit, et de lui accorder la possibilité de les assister et protéger.

Informations complémentaires: Tony Burgener, CICR Genève, tél. : ++ 41 22 730 23 17

++++



DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo of the International Committee of the Red Cross (CICR) features the letters 'CICR' in a bold, white, sans-serif font, centered within a black square. The square is set against a background of horizontal black lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse No 96/24
Genève, le 22 juillet 1996

LIBAN/ISRAËL : RAPATRIEMENT DE DÉPOUILLES MORTELLES ET LIBÉRATION DE PRISONNIERS

Genève (CICR) - En sa qualité d'intermédiaire neutre, et à la demande des parties concernées, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a participé, le 21 juillet 1996, au rapatriement de dépouilles mortelles et à la libération de prisonniers aux mains de l'État d'Israël, de l'Armée du Sud-Liban et du Hezbollah. Cette opération faisait suite à un accord négocié sous les auspices du gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

À Beyrouth, dans la matinée de dimanche, le Hezbollah a remis au CICR les dépouilles mortelles de deux militaires israéliens. Celles-ci ont été transférées vers l'aéroport de la capitale libanaise et ramenées ensuite en Israël, à bord d'un avion mis à disposition par le gouvernement de la République Fédérale d'Allemagne.

De leur côté, les autorités israéliennes, en coordination avec l'Armée du Sud-Liban, ont remis au CICR 123 dépouilles mortelles, parmi lesquelles celles de combattants du Hezbollah. Les corps ont été acheminés du nord d'Israël et de Marjeyoun (Sud-Liban) jusqu'au village de Kfar Tibnit où ils ont été remis au Hezbollah.

Au cours de la même opération, le Hezbollah a relâché 17 prisonniers, tandis que 45 personnes étaient libérées du centre de détention de Khiam.

Tous les prisonniers relâchés se sont entretenus sans témoin avec des délégués du CICR et ont pu exprimer ainsi le choix de leur destination.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo consists of the letters 'CICR' in a bold, sans-serif font, centered within a square frame of horizontal lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse no 96/25

Genève, le 10 août 1996

FÉDÉRATION DE RUSSIE/TCHÉTCHÉNIE: LE CICR APPELLE TOUTES LES PARTIES À RESPECTER UNE TRÊVE

Genève (CICR) - Vivement préoccupé par les souffrances qu'endure la population civile à Grozny, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) appelle toutes les parties à garantir la sécurité nécessaire à ses délégués pour leur permettre d'évacuer les blessés et d'acheminer l'assistance humanitaire.

Au cinquième jour des combats, 11 délégués du CICR sont présents à Grozny. Le bureau du CICR, arborant l'emblème de la croix rouge jusqu'alors respecté par les parties, a donné refuge à 120 civils fuyant les combats, dont 36 enfants. Par ailleurs, une distribution d'eau a pu être faite devant le bureau, pour ravitailler la population civile du quartier.

Selon les informations reçues par les délégués sur place, de nombreux blessés ne peuvent être traités par manque de médicaments et d'accès aux hôpitaux. Plus d'une centaine de blessés actuellement à l'hôpital No. 9 auraient incessamment besoin d'assistance. Il semblerait également que l'hôpital No. 4 ne soit plus opérationnel.

Le CICR désire pouvoir acheminer de l'aide humanitaire (assistance médicale, nourriture et eau) destinée aux hôpitaux et à la population civile, soit depuis son bureau de Grozny, soit depuis l'extérieur.

Les garanties de sécurité nécessaires à cette opération afin d'assurer la voie d'accès aux hôpitaux sont:

- une trêve, qui peut être localisée;
- l'absence de mines sur le trajet à emprunter;
- le respect de l'emblème de la croix rouge et de tous ceux qu'il protège.

D'autre part, le 9 août, une équipe CICR partie de Khasavyurt (Daghestan) a réussi à atteindre la ville de Goudermes. De l'assistance médicale pour les blessés a été apportée à l'hôpital

No. 2 de Goudermes et trois blessés graves ont été transférés par le CICR à l'hôpital central de Khasavyurt.

**Informations complémentaires: Victoria Catliff, CICR Moscou, tel. (++ 7095) 926 54 26
ou Peter Iseli, CICR Genève, tél. (++41) 79 202 42 00**

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

18

19

20

21

22

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo of the International Committee of the Red Cross (CICR) is displayed in a stylized, bold font. The letters are white and set against a background of horizontal black lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/26
Genève, le 13 août 1996

FÉDÉRATION DE RUSSIE/TCHÉTCHÉNIE : TOUJOURS PAS DE TRÊVE

Genève (CICR) - Huit jours après la reprise des hostilités à Grozny, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) réitère son appel aux parties pour qu'elles concluent un cessez-le-feu qui permettrait à ses convois d'accéder à Grozny. Le CICR pourrait ainsi évacuer les blessés et assister la population civile bloquée dans la ville. Par ailleurs, le CICR demande aux parties de faciliter le départ des civils qui se trouvent actuellement dans les zones de combats.

Les 11 délégués du CICR toujours présents à Grozny ont pu évacuer hier vers la périphérie de la ville 30 blessés et 200 des 450 civils qui avaient trouvé refuge dans ses locaux. Néanmoins, les conditions de sécurité ne permettent pas aux délégués de prêter secours aux nombreuses autres victimes.

Le CICR reste vivement préoccupé par la situation extrêmement précaire des structures médicales et demande aux parties de les respecter ainsi que leur personnel. Selon les informations reçues par les délégués sur place, la majeure partie, voire la totalité, des hôpitaux ne sont plus à même de traiter les blessés, que ce soit par manque de personnel, de matériel médical, d'eau ou suite à leur destruction partielle. Une partie du bureau CICR a été transformée en hôpital de fortune; trois médecins qui ont dû quitter l'hôpital n° 9 y donnent les premiers soins et opèrent les cas les plus graves.

La population du nord-ouest de Grozny continue à fuir les combats et se dirige vers l'Ingouchie : 20 000 à 25 000 personnes seraient déjà parties et ont transité par Pobedinskoe, à 15 kilomètres du centre de Grozny, où une équipe de délégués du CICR distribue eau, couvertures et vivres. Le CICR s'apprête également à assister ces déplacés en Ingouchie depuis Nazran, où une équipe suit l'évolution de la situation.

Par ailleurs, le 12 août, une équipe du CICR s'est rendue depuis le Daghestan à Goudermes et Argoun, afin d'y évaluer la situation des structures médicales et d'apporter l'assistance requise.

Actif dans le Nord-Caucase depuis 1992 et plus particulièrement depuis l'éclatement du conflit en Tchétchénie en décembre 1994, le CICR compte actuellement 42 délégués et 240 collaborateurs locaux qui couvrent la région depuis ses bureaux de Naltchik (Kabardino-Balkarie), Grozny (Tchétchénie), Vladikavkaz (Ossétie du Nord), Nazran (Ingouchie) et Khasavyurt (Daghestan).

Informations complémentaires: Victoria Catliff, CICR Moscou, tel. (++ 7095) 926 54 26
ou Corinne Adam, CICR Genève, tél. (++41) 22 730 2608

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



DIVISION DE PRESSE
19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo of the International Committee of the Red Cross (CICR) is displayed in a stylized, bold font. The letters are white and set against a background of horizontal black lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse no 96/27
Genève, le 21 août 1996

FÉDÉRATION DE RUSSIE/TCHÉTCHÉNIE : LE CICR APPELLE LES AUTORITÉS FÉDÉRALES À RETARDER L'ÉCHÉANCE DE L'ULTIMATUM

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) demande instamment aux autorités de la Fédération de Russie de retarder l'échéance de l'ultimatum au terme duquel la population civile doit avoir quitté Grozny, jeudi 22 août, date à laquelle les combats pourraient s'intensifier. Le CICR est extrêmement préoccupé par la tournure tragique des événements de Grozny et par le sort d'une partie des civils qui resteront pris au piège. Le délai de 48 heures n'est en effet pas suffisant pour leur donner la possibilité de partir.

En outre, le CICR demande aux parties d'ouvrir des couloirs humanitaires pour permettre une évacuation rapide des civils et assurer leur sécurité. Le CICR estime qu'environ 70 000 personnes ont quitté Grozny pendant la journée du 20 août, alors que près de 60 000 autres avaient fui entre le 14 et le 18 août. Le 21 août, il restait encore environ 120 000 personnes dans la ville.

Face à la situation dramatique des habitants de Grozny, le CICR en appelle solennellement aux parties au conflit pour qu'elles se conforment au droit international humanitaire, en particulier, qu'elles respectent la population civile qui doit être protégée des dangers résultant d'opérations militaires. Il rappelle également le respect dû au personnel médical et aux hôpitaux.

Informations complémentaires: Suzanne Berger, CICR Genève, tél. ++ 41 22 730 23 07

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/28
Genève, le 12 septembre 1996

FÉDÉRATION DE RUSSIE/NORD-CAUCASE : LE CICR LANCE UN APPEL DE 18 MILLIONS DE FRANCS SUISSES

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé, le 12 septembre 1996, un appel pour près de 18 millions de francs suisses, afin de couvrir l'accroissement de ses activités en faveur des victimes du conflit en république de Tchétchénie. L'importance de cette somme illustre bien la gravité de la situation pour la population, qui, malgré l'accord de paix conclu le 31 août entre les forces fédérales russes et les combattants séparatistes tchétchènes, n'échappera pas aux rigueurs de l'hiver, et cela dans des conditions extrêmement difficiles.

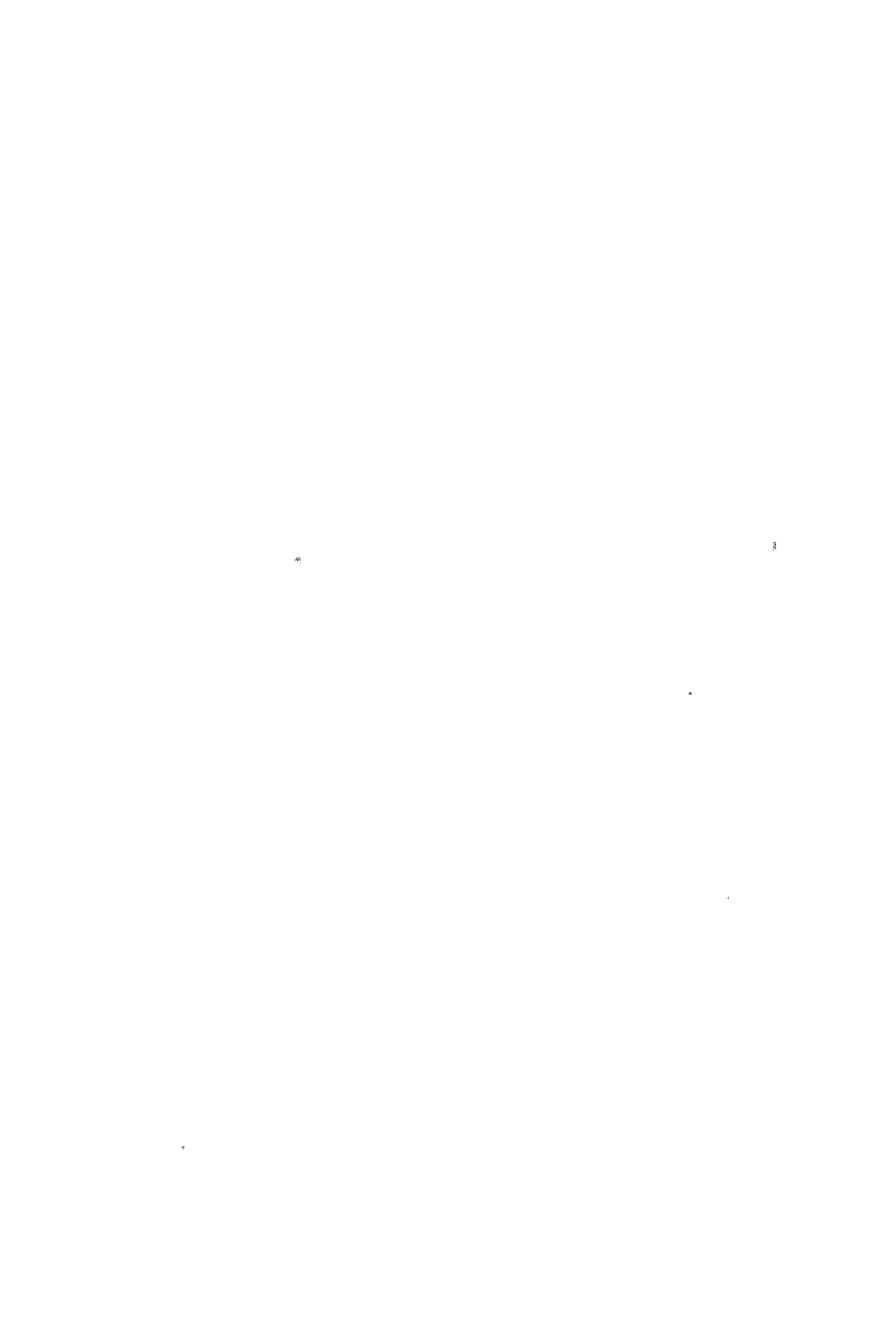
L'exode massif de la population de Grozny, entre le 14 et le 22 août, est venu augmenter le nombre des personnes déracinées depuis le début du conflit et a créé de nouveaux besoins dans de nombreux villages du nord et du sud de la Tchétchénie, ainsi que dans les républiques voisines d'Ingouchie et du Daghestan. Parmi les personnes déplacées récemment, quelques dizaines de milliers sont aujourd'hui de retour à Grozny (population estimée à environ 80 000) et tentent de survivre dans une ville en ruines.

Le CICR a immédiatement réagi en mettant sur pied un programme de secours d'urgence destiné à environ 200 000 personnes et 80 000 en ont déjà bénéficié au cours des trois dernières semaines. Cette assistance consiste en colis de nourriture, en couvertures, jerricans, savons et rouleaux de plastique renforcé. En outre, le CICR projette de venir en aide, d'ici la fin de l'année 1996, à 25 000 personnes parmi les plus vulnérables de Grozny, de Goudermes et d'Argun, et de fournir aussi des habits chauds à 10 000 d'entre elles, ainsi qu'à 50 000 enfants.

La ville de Grozny, qui a particulièrement souffert des combats du mois d'août, est aujourd'hui privée de ses infrastructures essentielles. Les réseaux de distribution d'eau et d'électricité ont été détruits.

./.





Les hôpitaux ne fonctionnent plus. Le CICR se propose de contribuer à remettre en état l'hôpital chirurgical n° 9, ainsi que la maternité de l'hôpital n° 4. De plus, au vu du grand nombre de blessés enregistrés pendant les derniers affrontements, le CICR a ouvert, le 2 septembre, un hôpital chirurgical de campagne à Novi Atagi (à 20 km au sud de Grozny). Plus de 130 blessés de guerre y ont déjà été opérés.

Les programmes de distribution d'eau et d'hygiène publique demeurent au coeur des priorités du CICR dans cette région. Au cours des prochaines semaines, et dans la perspective d'un retour progressif des habitants, le CICR prévoit de doubler ses distributions d'eau par camions-citernes à Grozny, pour atteindre 500 000 litres par jour. Parallèlement, des programmes similaires se poursuivent à Goudermes, où 200 000 litres sont distribués chaque jour. Ou encore à Khasavyurt (Daghestan), où les ingénieurs sanitaires travaillent à la réhabilitation de la station de pompage principale de la ville.

Les combats ont pris fin le 22 août, mais les besoins des victimes des derniers affrontements subsistent.

++++



COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/29
Genève, le 26 septembre 1996

AFGHANISTAN : LA POPULATION CIVILE, OTAGES DES COMBATS DE KABOUL

Genève (CICR) - La situation de la population de Kaboul, déjà préoccupante, à l'approche de l'hiver, en raison de conditions alimentaires dégradées, apparaît de plus en plus menacée, face aux combats qui se déroulent désormais au coeur de la ville. L'offensive des milices *taliban*, qui leur a permis de s'emparer successivement de la ville de Jalalabad, le 11 septembre, puis de la position stratégique de Sarobi, le 24 septembre, se concentre maintenant sur la capitale afghane.

Selon les informations dont dispose le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), les combats des deux derniers jours, opposant les milices *taliban* aux forces gouvernementales, ont été acharnés. Des centaines de blessés se comptent de part et d'autre, y compris des victimes de mines. À Kaboul, où il dispose de stocks médicaux d'urgence pour une période de six mois, le CICR continue de fournir son soutien, en médicaments et en matériel médical aux principaux hôpitaux. Certains d'entre eux atteignent leur capacité maximale d'accueil. De nombreux blessés en provenance du front de Kaboul, ont également été acheminés à Jalalabad. Le CICR a organisé le 25 septembre, depuis Peshawar, au Pakistan, un convoi de matériel médical, afin d'approvisionner le principal hôpital de cette ville.

Au vu de la nature, extrêmement violente, des combats actuels, et de la vulnérabilité du million d'habitants de la capitale afghane, le CICR est particulièrement soucieux de voir les belligérants épargner les populations civiles, victimes et otages de la présente situation. Il appelle également les parties en présence à respecter tout établissement abritant des blessés et des personnes déplacées, et à garantir les voies d'acheminement des secours alimentaires et médicaux vers la capitale.

Le CICR maintient l'ensemble de ses activités à Kaboul. Il a redéployé son personnel opérationnel, pour faire face aux problèmes, humanitaires et logistiques, nés de la nouvelle situation. Mercredi 25 et jeudi 26 septembre, le CICR a pu évacuer vers Peshawar, par voie aérienne, 46 personnes (membres du personnel diplomatique et collaborateurs d'organisations non-gouvernementales) résidant à Kaboul.

++++



Communication à la presse n° 96/30
Genève, le 27 septembre 1996

**ISRAËL, LES TERRITOIRES OCCUPES ET LES TERRITOIRES AUTONOMES :
LE CICR LANCE UN APPEL A LA RETENUE**

Genève (CICR) - Les tragiques événements survenus au cours des deux derniers jours dans la bande de Gaza et en Cisjordanie ont conduit le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à faire une démarche formelle auprès des parties impliquées. En sa qualité de gardien du droit international humanitaire qu'il s'efforce de promouvoir, il leur a rappelé les règles et principes fondamentaux qui doivent être observés en toutes circonstances. Lors d'opérations militaires visant à rétablir l'ordre, il faut prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que des civils ne soient tués ou blessés et leurs biens endommagés ou perdus. Toutes les mesures prises doivent respecter le principe de proportionnalité, quelles que soient les circonstances.

Le CICR a souligné que tous ceux qui prennent part aux hostilités ont pour obligation de respecter les installations médicales et les ambulances marquées de l'emblème de la croix rouge, de celui du Croissant-Rouge palestinien ou de celui du "Bouclier rouge de David" israélien (par analogie, bien que ce dernier ne soit pas reconnu sur le plan international). En particulier, les ambulances ne devraient pas être prises pour cible, utilisées comme couverture ou comme poste de tir. Le 26 septembre, 23 ambulances ont été touchées par des projectiles et cinq ambulanciers ont été blessés, dont trois grièvement.

Les délégués du CICR ont commencé à distribuer des secours médicaux d'urgence à des hôpitaux dans les territoires autonomes. Du matériel de pansement, des assortiments pour perfusion et des désinfectants pour la chirurgie et les soins postopératoires ont déjà été fournis aux hôpitaux de El Bireh, Ramallah et Gaza. Les délégués sont en contact permanent avec les établissements médicaux pour évaluer les besoins et fournir une assistance supplémentaire si la situation devait se dégrader davantage.

Le CICR dispose de 12 délégués expatriés à Jérusalem, sept à Gaza, six à Tel Aviv et plus de 70 employés locaux.

Informations complémentaires : Rolin Wavre, CICR Genève, tél : (++ 41) 79 357 15 24

++++



DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org



COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/31
6 octobre 1996

CONFÉRENCE D'OTTAWA RELATIVE AUX MINES : LE DÉBUT DE LA FIN

Genève (CICR) - "Les résultats de cette Conférence annoncent le début de la fin de l'épidémie mondiale des mines terrestres antipersonnel." C'est en ces termes que le président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Cornelio Sommaruga, a décrit l'issue de la Conférence internationale sur une stratégie, qui a pour thème "Vers l'interdiction complète des mines antipersonnel". La Conférence, qui a duré trois jours, a réuni des États de toutes les régions du monde et s'est terminée samedi à Ottawa, Canada.

Selon M. Sommaruga, le CICR et l'ensemble du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge se félicitent vivement des engagements politiques historiques qui ont été pris par 50 pays dans la Déclaration d'Ottawa et de la liste impressionnante de décisions concrètes exposées dans le Plan d'action.

Le président du CICR a déclaré qu'il était particulièrement heureux d'apprendre que le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, avait invité les ministres des Affaires étrangères des autres États à se rendre au Canada en décembre 1997, pour signer un traité interdisant les mines antipersonnel, ce qui "situerait la question des mines antipersonnel dans le cadre du droit international humanitaire et placera toutes les initiatives du Plan d'action d'Ottawa dans un contexte qui leur est propre, à savoir parvenir rapidement à une interdiction totale - ayant force de loi - de la production, de l'exportation et de l'entreposage des mines antipersonnel".

M. Sommaruga a fait observer que l'invitation lancée par le Canada aux autres ministres des Affaires étrangères était un signe précurseur très sérieux de l'interdiction des mines terrestres. Il a ajouté que la date précise fixée par le Canada "souligne l'importance et l'urgence de chacun des éléments du Plan d'action, qui résulte des trois jours de discussion à Ottawa cette semaine".

./



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



Le Plan d'action comprend notamment l'appui à une résolution, en cours d'élaboration, qui sera soumise à l'Assemblée générale des Nations Unies et engagera tous les États à mettre fin à l'emploi des mines antipersonnel et à entamer des négociations en vue de les proscrire; des initiatives régionales et nationales visant à interdire et à éliminer les mines terrestres; et dix réunions de suivi afin de traiter les divers aspects du problème. Le Plan d'action souligne également l'importance des séminaires régionaux que le CICR organisera l'année prochaine. Ces séminaires rassembleront des experts dans les domaines politique et de la sécurité nationale de divers pays d'Asie et d'Afrique australe, afin de poursuivre le dialogue sur l'utilité militaire des mines antipersonnel.

Le CICR est en outre encouragé par le fait que le Plan d'action d'Ottawa regroupe les efforts déployés en vue d'une interdiction et l'engagement d'augmenter les ressources pour l'assistance aux victimes, les activités de prévention contre les dangers des mines et les opérations de déminage.

"Nous quittons la Conférence d'Ottawa," a déclaré M. Sommaruga, "convaincus que les souffrances indicibles des victimes des mines ont définitivement touché la conscience des chefs de gouvernement. Nous avons maintenant un message d'espoir résolu à transmettre aux victimes des mines antipersonnel et à leurs enfants et petits-enfants : les souffrances engendrées par ce fléau diminueront."

+++

Communication à la presse 96/32
Genève, le 18 octobre 1996

SUD-KIVU, LE CICR EN APPELLE À LA RETENUE

Genève (CICR) - Le Sud-Kivu et les régions frontalières du Zaïre sont le théâtre d'une escalade de violence et d'une surenchère de propos belliqueux, qui attisent la haine, l'intolérance et l'esprit d'exclusion. Indiscipline des porteurs d'armes, dérapages et exactions, y compris contre une structure médicale, génèrent la peur et font monter dangereusement la tension dans une région à haut risque, où s'entremêlent des enjeux politiques non résolus et particulièrement explosifs.

Inquiet de constater que la radicalisation actuelle porte sur la question de l'identité ethnique, qui a déjà provoqué d'immenses catastrophes dans la région des Grands Lacs, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en appelle à toutes les parties impliquées pour que la modération et la retenue l'emportent.

En outre, le CICR tient à rappeler à tous les porteurs d'armes et aux responsables militaires et politiques les règles minimales et universellement reconnues de respect envers les civils, les blessés et les combattants capturés, ainsi qu'à l'égard du personnel des organisations humanitaires, et du CICR en particulier.

Le CICR est en train de dépêcher du personnel médical et d'acheminer le matériel nécessaire à l'installation d'une unité chirurgicale à l'hôpital d'Uvira. Il entend, par ailleurs, étendre son action en faveur de toutes les victimes, selon ses principes de neutralité et d'impartialité et, à cette fin, il a besoin du soutien de tous pour que son personnel puisse travailler et se déplacer en sécurité.

Chef de délégation, Vincent Nicod, est atteignable aujourd'hui à Goma, entre 15h30 et 17h00, heures de Genève. Tél. Sat. : 00 871 682 284 230

++++





Communication à la presse 96/33

Genève, le 28 octobre 1996

KIVU : UNE CATASTROPHE HUMAINE EST EN COURS

Genève (CICR) - La situation dans le Kivu (Zaïre) s'est encore détériorée. Outre les combats, l'indiscipline des porteurs d'armes, l'intolérance et la peur conduisent à des dérapages et font craindre le pire pour la population civile zaïroise et les centaines de milliers de réfugiés sur place. Avec le départ des organisations humanitaires du Sud-Kivu, le sort de cette population et des réfugiés restera ainsi largement ignoré dans toute la région, privée d'une présence humanitaire.

Contraint de cesser ses activités dans la ville d'Uvira le 22 octobre, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a retiré de Bukavu, le 28 octobre, ses deux derniers délégués qui tentaient d'apporter une aide médicale aux blessés. Dans la ville, la sécurité s'est dégradée au point de rendre tout déplacement extrêmement dangereux. Ces derniers jours, plusieurs hôpitaux ont été attaqués et pillés, des véhicules de la Croix-Rouge volés et le personnel humanitaire harcelé.

Au Nord-Kivu, à proximité de la ville de Goma où sept délégués travaillent encore, le CICR a pu fournir une assistance d'urgence à quelque 12 000 Zaïrois qui ont fui leurs villages au cours des combats de ces derniers jours. Les hôpitaux de la cité où sont soignés les blessés ont été approvisionnés en médicaments et matériel médical le 27 octobre. Le CICR a également assisté le dispensaire de Mugunga, où plus de 150 000 réfugiés sont arrivés du camp de Kibumba.

Une fois encore, le CICR en appelle à tous les responsables militaires et politiques pour qu'ils respectent et fassent respecter les règles minimales et universellement reconnues qui protègent les civils, les blessés et les combattants capturés, ainsi que le personnel des organisations humanitaires, et du CICR en particulier.

++++



DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
<http://www.icrc.org>

The logo consists of the letters 'CICR' in a bold, white, sans-serif font, centered within a black square. The square is filled with horizontal white lines, creating a striped effect.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/34

Genève, le 1^{er} novembre 1996

SORTIR DE L'IMPASSE HUMANITAIRE AU KIVU

Genève (CICR) - Des centaines de milliers de personnes, Zaïrois et réfugiés, sont actuellement laissées sans assistance ni protection, victimes de la violence aveugle qui s'est propagée dans la région. Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les combats mais l'anarchie, le pillage des véhicules, des installations et des stocks de secours qui rendent impossible toute action en faveur des victimes du conflit, dans toutes les régions du Kivu. Dans cette situation de violence généralisée, qui a déjà fait de nombreuses victimes, il faut craindre le pire pour la population civile, menacée d'être massacrée, privée de protection et d'assistance.

Face aux graves conséquences humanitaires engendrées par cette situation, le CICR en appelle avec force aux belligérants, afin que les règles du droit international humanitaire soient appliquées, que les populations civiles soient respectées, les blessés soignés et les prisonniers épargnés.

Pour que les victimes du conflit puissent bénéficier de la protection et de l'assistance qui leur sont dus, le CICR a pris toutes les dispositions pour reprendre ses activités au Kivu, sur la base du mandat qui lui est conféré par les Conventions de Genève de 1949 et le Protocole I additionnel. Pour ce faire, il est indispensable et urgent que les efforts diplomatiques entrepris par la communauté internationale créent un environnement favorable à son action, et à l'action humanitaire en général.

Le CICR lance donc un appel pressant aux belligérants pour qu'il puisse sans délais remplir son rôle humanitaire et déployer son action en faveur des victimes du conflit.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
<http://www.icrc.org>

The logo of the International Committee of the Red Cross (CICR) is displayed in a stylized font, with the letters 'CICR' in white against a black background. The letters are bold and slightly shadowed, giving a three-dimensional effect.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/35

Genève, le 6 novembre 1996

LE CICR DEMANDE LA LIBÉRATION DES PERSONNES RETENUES AU SUD-SOUDAN

Genève (CICR) - Un avion du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est retenu depuis le 1er novembre 1996 à Wunruk, près de Gogrial (Bahr-el-Ghazal) dans le sud-ouest du Soudan, par les forces du commandant local Kerubino (dissident de l'Armée populaire de libération du Soudan - SPLA). À bord se trouvaient le pilote, un co-pilote, l'infirmière du CICR et cinq Soudanais.

Les accusations portées contre le CICR, selon lesquelles cet avion transportait des armes et des munitions, sont sans fondement, et le CICR les réfute vigoureusement. Le CICR demande que les personnes retenues soient immédiatement libérées et que l'avion soit autorisé à décoller.

Dans le cadre de ses activités au Sud-Soudan, le CICR évacue régulièrement, en direction de ses hôpitaux de Juba (Sud-Soudan) et de Lokichokio (nord du Kenya), des civils et des combattants, blessés ou malades, dont l'état nécessite une intervention chirurgicale urgente. L'appareil qui a été retenu à Wunruk ramenait chez eux cinq patients guéris. Ces vols sont organisés avec l'accord du gouvernement de la République du Soudan, ainsi qu'avec celui des factions sud-soudanaises et des commandants militaires sur le terrain.

Des contacts sont en cours à Khartoum et au Sud-Soudan, afin d'obtenir la libération des personnes retenues. Le CICR a décidé de suspendre les mouvements de ses délégués sur le terrain jusqu'à complet éclaircissement de cette affaire.

Le CICR est actif dans l'ensemble du Sud-Soudan et travaille en toute transparence dans les zones tenues par toutes les parties au conflit. Il compte actuellement plus de 60 délégués expatriés et 500 employés nationaux au Soudan et à Lokichokio, actifs principalement dans les domaines des soins médicaux et chirurgicaux, de la réhabilitation agricole, de la protection et des visites de personnes détenues.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo for the International Committee of the Red Cross (CICR) features the letters 'CICR' in a bold, white, sans-serif font, centered within a black rectangular field with horizontal lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/36
Genève, le 15 novembre 1996

ZAÏRE : LE CICR LANCE SES OPÉRATIONS

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a lancé, le 15 novembre 1996, un appel de 49 millions de francs suisses (38,5 millions de dollars US), destiné à couvrir pendant trois mois les opérations de protection et d'assistance à une partie des deux millions de personnes affectées par le conflit à l'est du Zaïre.

Le CICR vient d'obtenir des autorités de Kinshasa la confirmation qu'il était autorisé à déployer son action sur tout le territoire de la République du Zaïre, certaines formalités restant toutefois à remplir. Un avion Hercules a décollé ce matin 15 novembre de Nairobi avec 14 tonnes de biscuits vitaminés, deux tonnes de matériel médical et 2 000 couvertures. Il s'est posé vers 10 heures locales à Kinshasa et se rendra ensuite à Kisangani, où une équipe est déjà en place pour établir une base logistique.

La délégation du CICR au Zaïre a établi un plan d'action afin d'apporter aux déplacés l'assistance dont ils ont désespérément besoin. Dans les régions affectées par le conflit, le CICR soutiendra les structures de santé existantes, et des équipes médicales seront envoyées dans les hôpitaux du Kivu et à Kisangani. Un hôpital de campagne, disponible à Nairobi, pourrait être très rapidement installé au Zaïre. Des équipes de spécialistes assureront l'approvisionnement en eau potable dans les endroits où sont concentrés un grand nombre de réfugiés et de déplacés. Au cas où les informations faisant état d'épidémies seraient confirmées, le CICR est à même de traiter 30 000 personnes.

Le CICR est prêt à fournir une assistance non alimentaire (couvertures, bâches, bidons et savon) à 525 000 personnes ainsi que de la nourriture pour 250 000 par mois. Il ne s'agira pas d'installer de nouveaux camps, mais de fournir des rations de survie et de l'eau aux populations qui se déplacent ou retournent chez elles. En outre, le CICR a prévu un programme de réhabilitation pour les déplacés zaïrois qui se réinstallent chez eux.

Dans ce contexte de conflit armé, le CICR a officiellement rappelé aux parties que les règles du droit international humanitaire étaient applicables. Investi d'un mandat de protection et d'assistance des victimes du conflit, le CICR travaillera en étroite coordination avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, plus spécifiquement chargé de l'assistance aux réfugiés. Une cellule de coordination devrait être constituée, rassemblant les principales organisations humanitaires et la force multinationale sur le point d'être créée.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo of the International Committee of the Red Cross (CICR) is displayed in a stylized font within a square frame of horizontal lines.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/37

Genève, 8 décembre 1996

SOUDAN : L'ÉQUIPE DU CICR EST LIBÉRÉE

Genève (CICR) - C'est avec soulagement que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) annonce la libération, le 8 décembre, de Maree Worthington, infirmière australienne, John Early, pilote américain, et Mohsin Raza, pilote kenyan, détenus depuis le 1^{er} novembre au Sud-Soudan. Ils avaient été capturés après l'atterrissage de l'avion du CICR à Wunroc et étaient détenus par le commandant Kerubino, chef du groupe de Bahr-el-Ghazal de la SPLA.

Le CICR remercie les gouvernements des États-Unis d'Amérique, de l'Australie et du Kenya de l'appui qu'ils n'ont cessé de lui apporter tout au long de cette crise. Il tient particulièrement à souligner l'engagement personnel de Bill Richardson, député du Nouveau-Mexique, qui a entrepris cette mission humanitaire en qualité de membre de la Chambre des députés des États-Unis d'Amérique. Le CICR remercie également les autorités soudanaises de leur soutien actif.

Le vol avait été organisé pour ramener chez eux cinq patients soudanais qui, guéris, avaient pu quitter l'hôpital de Lokichokio (Kenya). Ces anciens patients sont toujours détenus par le commandant Kerubino. Le CICR les a visités plusieurs fois et continuera à faire tout son possible pour qu'ils soient autorisés à retourner dans leurs familles, qui vivent dans la région.

Dès que l'avion a été capturé, le CICR a entamé, en coopération avec le gouvernement soudanais, des négociations intensives avec le commandant Kerubino, qui, le 19 novembre, s'est engagé à libérer sans condition l'équipe du CICR dans les trois jours. Malheureusement, cet engagement n'a pas été respecté. Tandis que le CICR poursuivait ses démarches à Khartoum, la famille de John Early a fait appel au député américain Bill Richardson pour qu'il leur vienne en aide. Il a accepté de joindre ses efforts à ceux du CICR, qui essayait d'obtenir la libération de l'équipe, et s'est rendu à Khartoum et à Gogrial.

La combinaison de ces efforts a finalement abouti à la libération des trois personnes. Selon les premières informations, elles auraient été bien traitées pendant leur captivité, et leur état de santé serait satisfaisant. Le CICR partage la joie de leurs familles, qui retrouveront bientôt leurs proches.

Le CICR regrette vivement que cet incident ait complètement paralysé l'action humanitaire qu'il mène en faveur des nombreux Soudanais qui ont besoin de protection et d'assistance. Il devra maintenant examiner si les conditions nécessaires à la reprise de ses opérations pour venir en aide à toutes les victimes du conflit peuvent être remplies.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

DIVISION DE PRESSE

19. avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gwn.icrc.org
http://www.icrc.org

The logo for the International Committee of the Red Cross (CICR) features the letters 'CICR' in a bold, white, sans-serif font. The letters are set against a background of horizontal black lines of varying thickness, creating a textured effect.

COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse n° 96/38

Genève, le 17 décembre 1996

LE CICR SOUS LE CHOC : SIX DÉLÉGUÉS ASSASSINÉS EN TCHÉTCHÉNIE

Genève (CICR) - Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est sous le choc. Six de ses délégués ont été froidement abattus par des hommes armés non identifiés dans leur résidence, à l'hôpital de Novye Atagi, près de Grozny, le 17 décembre 1996 à 4 h du matin (heure locale).

Cinq des personnes assassinées avaient été mises à la disposition du CICR par des Sociétés nationales de la Croix-Rouge : Hans Elkerbout (constructeur, Croix-Rouge néerlandaise), Ingeborg Foss et Gunnhild Myklebust (infirmières, Croix-Rouge de Norvège), Nancy Malloy (administratrice médicale, Croix-Rouge canadienne), Sheryl Thayer (infirmière, Croix-Rouge néo-zélandaise). Une infirmière de nationalité espagnole, Fernanda Calado, était sous contrat CICR.

En outre, un délégué de nationalité suisse, Christophe Hensch, responsable du bureau du CICR à Novye Atagi, a été blessé par balle.

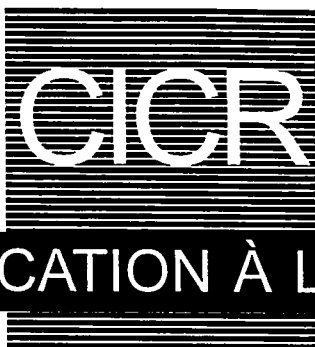
Le CICR se retire de Novye Atagi et évacuera dans la journée les 14 autres délégués vers Naltchik (Kabardino-Balkarie). Les soins aux patients en traitement à l'hôpital de Novye Atagi seront assurés par du personnel médical local.

Le CICR exprime sa plus profonde sympathie aux familles des disparus, qui ont sacrifié leur vie à un idéal de solidarité avec les victimes du conflit tchétchène, ainsi qu'à la Croix-Rouge néerlandaise, la Croix-Rouge de Norvège, la Croix-Rouge canadienne et la Croix-Rouge néo-zélandaise. Le CICR est extrêmement choqué par cette tragédie et condamne énergiquement cette attaque, ainsi que la violation de l'emblème de la croix rouge.

++++



COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE



COMMUNICATION À LA PRESSE

Communication à la presse 96/39
Genève, le 19 décembre 1996

OTAGES AU PÉROU : INTERVENTION HUMANITAIRE DU CICR

Genève (CICR) - Le chef de la délégation du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) au Pérou, Michel Minnig, était parmi les invités de la réception organisée à la résidence de l'ambassadeur du Japon, lorsque celle-ci a été investie par des membres du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA).

Le CICR a immédiatement offert ses services pour aider à résoudre les problèmes humanitaires découlant de cette crise. Son chef de délégation a ainsi pu obtenir, dans un premier temps, la libération d'environ 250 femmes et personnes âgées, ainsi que d'une cinquantaine d'hommes, dont le personnel de service. Par la suite, il a pu fournir du matériel médical, de la nourriture, de l'eau, ainsi que du matériel et des articles d'hygiène, et les apporter à l'intérieur de la résidence afin d'améliorer la situation des personnes qui s'y trouvent. Les représentants du CICR ont également établi une première liste des otages (environ 380 personnes) et collecté des messages destinés à leur familles, afin de les rassurer sur le sort de leurs proches. Dans le cadre de leur mission humanitaire, les délégués du CICR peuvent entrer et sortir librement de la résidence.

De plus, le CICR a été sollicité par le gouvernement péruvien et les membres du MRTA pour jouer un rôle d'intermédiaire neutre dans le cadre des négociations, afin de faciliter la résolution de la crise. À cette fin, le CICR a déjà remis aux autorités péruviennes un document écrit par les membres du groupe armé et signé par les otages. A l'heure actuelle, le CICR poursuit ses contacts d'un côté comme de l'autre. Il ne prend pas une part active aux négociations. Dans ce type de situation, le CICR demande que les parties s'engagent fermement, durant toute la durée de son intervention, à ne pas recourir à la force, à ne prendre aucune mesure préjudiciable aux otages et à ne pas entraver la liberté de mouvement de ses délégués. Par ailleurs, le CICR n'assume aucune responsabilité quant aux propositions transmises, aux décisions prises et aux actes commis. L'institution ne peut en aucun cas se porter garante de l'exécution des décisions ou des conditions fixées par les parties.

Une cellule de crise a été constituée au siège du CICR à Genève. Elle suit de près l'évolution de la situation et maintient un contact permanent avec la délégation à Lima.

Le CICR est présent au Pérou, de façon constante, depuis 1984. Il y visite actuellement plus de 4 000 détenus de sécurité, y compris les membres du MRTA incarcérés, afin de s'assurer de leur traitement et de leurs conditions de détention. Il intervient également en faveur de la population civile affectée par le conflit.

**Informations complémentaires : Rubèn Ortega, CICR Genève, tél. : ++ 41 22 730 24 54
Olivier Coutau, CICR Genève, tél. : ++ 41 22 730 21 26**

++++



DIVISION DE PRESSE

19, avenue de la Paix
CH-1202 Genève
Tél. (022) 734 60 01
Téléfax (022) 734 82 80
press.gva@gvn.icrc.org
http://www.icrc.org

**COMMUNICATION À LA PRESSE**

Communication à la presse n° 96/40
Genève, le 28 décembre 1996

CONFLIT IRAK-IRAN : REPRISE DU PROCESSUS DE RAPATRIEMENT ?

Genève (CICR) - Le 28 décembre. 722 prisonniers de guerre irakiens ont été libérés par les autorités iraniennes et rapatriés sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Cinq délégués du CICR, dont une infirmière, se sont rendus en République islamique d'Iran et se sont entretenus sans témoin avec chacun des prisonniers, afin de s'assurer de leur volonté d'être rapatriés. Accompagnés par les délégués, les prisonniers ont ensuite été conduits au poste-frontière de Mundharieh-Khosravi où ils ont été remis aux autorités de la République d'Irak. C'est la première opération de ce type qui a pu être organisée depuis mai 1993, bien qu'entre-temps l'Iran ait libéré à plusieurs reprises de petits groupes de prisonniers.

Le CICR estime que ce rapatriement unilatéral représente un pas important qui doit mener à une solution globale au lancinant problème des personnes encore en captivité suite à ce conflit. Il rappelle que des milliers de prisonniers de guerre irakiens détenus en Iran n'ont toujours pas pu rejoindre leur famille. Par ailleurs, le sort de dizaines de milliers de personnes disparues de part et d'autre demeure inconnu.

Le CICR en appelle aux Parties pour qu'elles coopèrent dans la recherche de solutions à ce drame humain qui perdure. - qu'il s'agisse de prisonniers de guerre ou de personnes disparues - et qui, huit ans après la fin des hostilités, affecte des dizaines de milliers de familles de part et d'autre. En vertu du droit international humanitaire (DIH), les États parties à un conflit armé international sont tenus de libérer et de rapatrier tous les prisonniers de guerre dès la fin des hostilités actives. Entre août 1990 et mai 1993, le CICR a rapatrié plus de 80 000 prisonniers détenus par l'Iran et l'Irak.

Informations complémentaires: Kim Gordon-Bates, CICR Genève, tel. ++41 79 357 5003

++++



 COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

